



PRÉSUMÉ COMLOT CONTRE LA SÛRETÉ DE L'ÉTAT P. 03

Les clarifications du procureur METONOU sur l'affaire BOCO et HOMEKY



Les preuves qui noient les amis d'hier de TALON



Les regards des béninois tournés vers la CRIET, demain



TALON doit faire un ménage rapide autour de lui

Une dissolution imminente du gouvernement



ASSOCIATION " DIE VRIENDEN VAN ROULERS " P. 10

L'he Borgia N'BOUKE décroche assez de projets pour le Couffo



SUSPENSION DE LA FORMATION DES AGENTS DE LA POLICE MUNICIPALE P. 08

Le gouvernement met fin aux désordres en cours



APPARTEMENTS MEUBLÉS À PORTO-NOVO
«FENOU GUEST HOUSE»

+229 98 90 46 40



SALLE DE FÊTE ET DE CONFÉRENCE
«ELONA HOUSE» À PORTO-NOVO

+229 98 90 46 40



CONSEIL DES MINISTRES D'HIER**Voici l'intégralité du compte rendu**

Les décisions ci-après ont été prises :

I- Mesures normatives

Ont été adoptés sous cette rubrique :

- les décrets portant modification des statuts de l'Agence nationale de l'Alimentation et de la Nutrition et ceux de l'Agence béninoise de Sécurité sanitaire des Aliments puis
- abrogation du décret n° 2009-245 du 9 juin 2009 portant création, attributions, organisation et fonctionnement du Conseil de l'Alimentation et de la Nutrition.

II- Communications.**II-1. Contractualisation pour l'élaboration du Schéma directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin du Mono-Couffo et pour l'actualisation du Schéma directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin de l'Ouémé**

Des quatre ensembles hydrographiques catégorisés dans notre pays, seul celui de l'Ouémé dispose d'un schéma directeur finalisé en 2013 et adopté en 2015 ; soit depuis une dizaine d'années. Il est donc opportun qu'il soit actualisé en vue de la prise en compte des nouvelles orientations intervenues dans le cadre de la gestion concertée des ressources en eau.

Par ailleurs, à ce jour, celui du Mono-Couffo, et la portion béninoise du bassin du fleuve Niger n'en disposent pas. En outre, les diligences sont engagées afin de doter la portion nationale du bassin de la Volta du même instrument de pilotage. La réalisation de ces schémas directeurs est nécessaire pour, à terme, favoriser la création d'une agence nationale des bassins hydrographiques, la finalité étant de gérer plus efficacement les ressources en eau du pays en lieu et place d'agences réparties par bassin.

II-2. Contractualisation pour la réalisation des travaux de forages d'exploitation à gros débit destinés à l'alimentation des systèmes d'approvisionnement en eau potable multi-villages, dans les départements du Borgou, de l'Atacora et de la Donga, et pour la surveillance et le contrôle desdits travaux

Ces travaux portent en tout sur 177 forages destinés à desservir 47 systèmes d'approvisionnement en eau potable multi-villages dans ces départements. Ils viennent renforcer les projets et programmes en cours pour le développement des infrastructures hydrauliques en vue d'atteindre l'accès universel à l'eau potable au Bénin, particulièrement en milieu rural. Dans ce cadre, de nombreux autres lots ont déjà été attribués par appels d'offres cependant que ceux relatifs aux présents travaux ont été infructueux. C'est donc pour éviter que cette situation compromette l'atteinte des objectifs que le Conseil a autorisé la contractualisation avec divers cabinets et entreprises aux fins de l'exécution diligente des marchés concernés dans un délai de 10 mois.

II-3. Approbation des coûts de cession des logements sociaux et économiques

Pour rappel, lors de sa séance du 20 avril 2022, le Conseil des Ministres avait déjà validé les critères d'attribution desdits logements ainsi que les modalités de leur commercialisation. Celles-ci ont, depuis lors, fait l'objet des diligences requises pour stabiliser les coûts de cession. Leur approbation est entérinée par le Conseil en vue du démarrage des opérations de cession dès le dernier trimestre 2024, sous la conduite du ministre du Cadre de Vie et des Transports, chargé du Développement Durable.

III- Rencontres et manifestations internationales

Il a été autorisé sous cette rubrique :

- la célébration de la 44ème Journée mondiale de l'Alimentation et de la 28ème édition du TELEFOOD, le 16 octobre 2024 à Za-Kpota, dans le département du Zou ; puis la participation du Bénin ;

- à l'Assemblée générale du Réseau international des Organismes de Bassin, du 6 au 10 octobre 2024, à Bordeaux, en France ;
à la 47ème session de la Commission mixte FAO/OMS du Codex Alimentarius, du 25 au 30 novembre 2024, à Genève, en Suisse.

IV- Mesures individuelles

Les nominations ci-après ont été prononcées :

A la Présidence de la République

- Chef du Cabinet du Haut-Commissaire à la Prévention de la Corruption : Monsieur Wassi GAROU
- Secrétaire général du Haut-Commissariat à la Prévention de la Corruption : Monsieur Olivier-Charles ATTINDEHOU.

*Fait à Cotonou, le 25 septembre 2024,
Le Secrétaire Général du Gouvernement,
Edouard OUIN-OURO*

MÉDIAS AU BÉNIN**www.lemblemedujour.com, votre nouveau site d'informations**

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'Emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 le site www.lemblemedujour.com.

Sur ce site, vous aurez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'Emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FENOU GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur www.lemblemedujour.com, faites cœur chez vous.

**VISITEZ NOTRE SITE
VIA CE LIEN**

www.lemblemedujour.com

L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lemblemedujour@gmail.com - Tél. : +229 97 9046 40

ISBN : 978-99982-1-737-9 DÉPÔT LÉGAL N° : 15577

N° 495-24/HAAC/PT/CLC/SG/DAJDC/SDC/SCS

Porto-Novo, Rép du Bénin
Email : lemblemedujour@gmail.com
Tél : +229 98904640

PRODUCTION
Ets EMERIC PRODUCTION
RCCM RB/PNO/09A848

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Emeric Joël ALLAGBE
Tél. : +229 97904640

CONTACTS SECRÉTARIAT
Tél. : (+229) 55499999 / 55500707

RÉDACTION
Emeric Joël ALLAGBE
Aimé HOUENOU
Eric OBINTI
Bernice ALOVOKPINHOU

PHOTOS
Benoît KOFFI
+229 97897626

MAQUETTE ET GRAPHISME:
Mayass NOUMON
+229 96138484

PRÉSUMÉ COMLOT CONTRE LA SÛRETÉ DE L'ÉTAT

Les clarifications de Mario METONOU sur l'affaire Olivier BOCO et Oswald HOMEKY



MINISTÈRE DE LA JUSTICE
ET DE LA LEGISLATION
REPUBLICQUE DU BENIN

COUR DE REPRESSION DES INFRACTIONS ECONOMIQUES
ET DU TERRORISME
PARQUET SPECIAL
Cotonou - Bénin
Tél. : (+229) 20215211
www.justice.gov.bj

Le Procureur Spécial

DECLARATION DE PRESSE

Mesdames et messieurs,

Dans la nuit du 23 au 24 septembre 2024, un peu après une heure du matin, l'ancien ministre des sports Oswald HOMEKY a été interpellé au moment où il transmettait six sacs remplis de billets de banque au Commandant de la Garde Républicaine.

Des premières investigations, il apparaît que le Commandant de la Garde Républicaine ayant en charge la sécurité du Chef de l'État a été entrepris par le ministre Oswald HOMEKY pour son compte et celui de Mr Olivier BOCO à l'effet d'opérer par la force un coup d'État dans la journée du 27 septembre 2024.

C'est dans ce cadre que dès le 06 août 2024 les intéressés ont ouvert un compte bancaire dans les livres de la NSIA BANQUE Côte d'Ivoire au profit du Commandant de la Garde Républicaine. La preuve de l'ouverture du compte a été transmise au bénéficiaire avec un solde initial de cent cinq millions (105 000 000) FCFA.

Pour achever de vaincre la résistance du Commandant de la Garde Républicaine, ils lui ont promis et remis le 24 septembre 2024, en espèce, une somme de FCFA un milliard cinq cent millions (1 500 000 000) décomptée en 129 lots de dix millions constitués de billets de dix mille et 42 lots de cinq millions constitués de billets de 5000.

Cette somme qui aurait été mobilisée par Mr Olivier BOCO a été chargée dans un véhicule de type 4X4 de marque Toyota PRADO appartenant à Mr Oswald HOMEKY et muni d'une fausse immatriculation.

C'est à l'occasion de la remise dudit véhicule et de la somme de CFA 1 500 000 000 que la Brigade Criminelle a procédé à l'interpellation de Mr Oswald HOMEKY et du Commandant de la Garde Républicaine.

Dans l'heure qui a suivi, Mr Olivier BOCO a également été interpellé par les éléments de la Brigade Criminelle.

L'enquête en cours s'attelle à identifier toutes les personnes impliquées dans ces faits.

Je ne manquerai pas, s'il y a lieu, de vous apporter de plus amples informations sur l'évolution de cette procédure.

Je vous remercie

Fait au Parquet Spécial, le 25 septembre 2024
Le Procureur Spécial,

Elonm Mario METONOU



PHOTO N°1 ILLUSTRANT LE VEHICULE A FAUSSE IMMATRICULATION DANS LEQUEL LES SIX (06) SACS ONT ETE RETROUVES



PHOTO N° 2 ILLUSTRANT LA POSITION RESPECTIVE DE CHAQUE SAC DANS LA MALLE ARRIERE DU VEHICULE

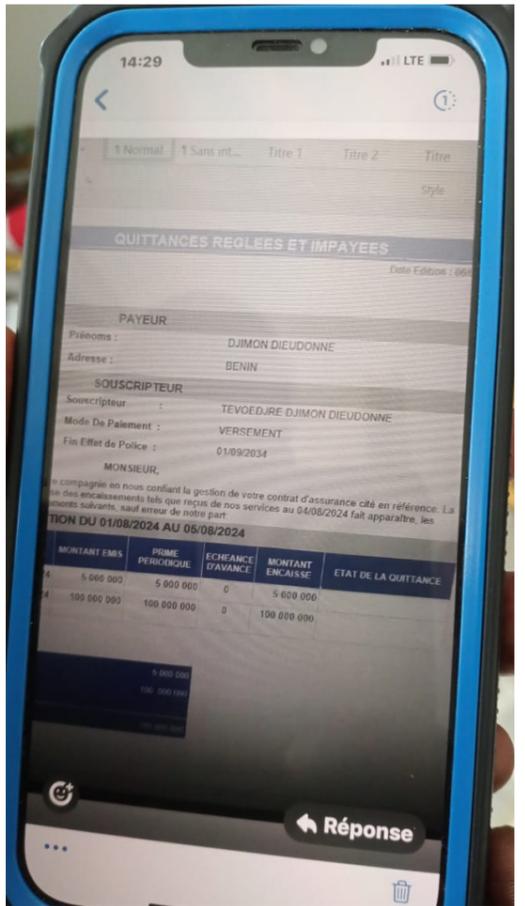


PHOTO N° 3 ILLUSTRANT L'ENSEMBLE DES LOTS DE COUPURES DE BILLETS DE BANQUE CONTENUS DANS LES DIFFERENTS SACS

RÉHABILITATION DE LA ROUTE N'DALI-NIKKI-TCHICANDOU (77KM)

Une infrastructure majeure qui facilite les échanges commerciaux au Bénin et avec les pays voisins

Les infrastructures économiques jouent un rôle stratégique dans le processus de développement d'un pays. Leurs caractères transversaux contribuent au développement de tous les secteurs, et donc ont un impact direct sur toutes les couches de la population.

Partant du constat de l'état de dégradation avancée de la route N'dali-Nikki-Tchicandou (frontière du Nigéria), le Gouvernement du Président Patrice TALON a décidé de la réhabilitation de cette infrastructure de transit qui joue un rôle important d'intégration régionale.

Les travaux sont en cours. À terme, la réhabilitation va permettre de sécuriser les investissements consentis pour la réalisation de cette route, d'améliorer le niveau de service de cette dernière, d'assurer un bon drainage des eaux, d'assainir les localités traversées, d'absorber l'augmentation du trafic routier, de réduire les nuisances causées aux usagers ainsi que les coûts d'exploitation des véhicules.



©Présidence du Bénin

Et lorsqu'on sait qu'en plus de toutes ces retombées, la réhabilitation va faciliter les échanges commerciaux sur le territoire national et avec les pays voisins tels que le Nigéria, le Mali, le Niger, le Burkina-Faso...etc., les usagers ne peuvent que remercier le Gouvernement qui continue de poser des actions de développement très fortes.



résidence du Bénin



résidence du Bénin



résidence du Bénin



résidence du Bénin



résidence du Bénin



résidence du Bénin

EMPLOI AU BÉNIN

Encore 200 nouveaux bénéficiaires d'Azôli intégrés à la GDIZ

Ils ont été accueillis à leur descente des bus par le Ministre des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion de l'Emploi, Monsieur Modeste Tihounté KÉRÉKOU, et les Directeurs Généraux de la SIPI et de l'ANPE. Ces 200 jeunes peu ou pas instruits ayant au plus le BEPC viennent des communes des départements du Borgou, de l'Alibori, de l'Atacora et de la Donga. Ceux-ci avaient été sélectionnés à Parakou et Natitingou à la mi-juillet au cours de deux salons spéciaux à l'issue desquels 2.406 jeunes ont été sélectionnés. Ces jeunes ayant au plus le BEPC au terme de 06 mois de stage/apprentissage, deviendront des opérateurs textiles prêts à être employés par les industries textiles installées à la GDIZ. C'est à juste titre que le Ministre de la promotion de l'emploi les a félicités pour la force et la motivation qui les ont animés depuis le processus de sélection.



Monsieur Létondji BEHETON, Directeur Général de la SIPI, a exhorté ces 200 jeunes à l'assiduité pendant le stage tandis que Monsieur Urbain AMEGBEDJI, Directeur Général de l'ANPE les a appelés à la résilience face aux difficultés éventuelles.

Le dispositif Azôli est un programme d'équilibre et de justice sociale du Gouvernement béninois mis en oeuvre par l'Agence Nationale pour l'Emploi avec l'appui financier de la Banque Mondiale. Azôli a déjà mis en stage/apprentissage à la Glo-Djigbé Industrial Zone (GDIZ) plus de 5.427 jeunes dont 46% de jeunes filles.

Et à l'horizon 2025, ce dispositif va impacter au total 25.000 jeunes pour l'emploi salarié et 25.000 autres pour l'auto emploi sur l'ensemble du territoire national.





ELONA HOUSE

Salle de fête et de conférence à Porto-Novo

 98 90 46 40

Une destination unique au Bénin, dans la ville de Porto-Novo pour vos sorties d'entreprises ou événements privés

Vous souhaitez organiser un séjour dans un lieu original, inspirant et complètement équipé?

Nous avons ce qu'il vous faut!



ELONA HOUSE dispose d'espaces professionnels inédits.

Accueillez vos invités dans un écrin de nature.

Mariage, anniversaire, communion, baptême, réunion, séminaire, cologie, séjour en famille et réception de tout genre?

Nous avons aussi tout pour vous accueillir !



**Porto-Novo, Djassin
Houinvé - Tokpota**



+229 95534395 / 55500707



+229 98904640 / 55499999



GUEST HOUSE FENOOU

Appartements & Chambres meublés

📞 98 90 46 40



Vous êtes à la recherche d'un appartement meublé ?

Pour les voyageurs qui aiment se sentir partout comme chez eux, l'appartement est l'hébergement idéal.



Les groupes et les familles peuvent profiter des chambres et de la cuisine pour s'isoler ou se retrouver autour d'un repas pour planifier les activités du lendemain.

Les appartements sont disponibles pour de courts ou longs séjours



**Porto-Novo, Djassin
Houinvié - Dowa - Tokpota**



+229 95534395 / 55500707



+229 98904640 / 55499999

SECTEURS PORTEURS DE L'ÉNERGIE ET DE L'AGRICULTURE

Des jeunes orientés vers les métiers d'avenir à Abomey-Calavi

L'Ecole Supérieure des Métiers des Energies Renouvelables (ESMER) a accueilli, mardi 24 septembre 2024, des jeunes élèves et bacheliers pour une séance de sensibilisation et d'orientation sur les métiers d'avenir dans les secteurs de l'énergie et de l'agriculture. Elle s'inscrit dans le cadre d'une tournée nationale organisée par le programme Energising Development (EnDev) et le projet Promotion de la Formation professionnelle (ProFop) de la GIZ, en partenariat avec le Ministère des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle (MESTFP) et le Ministère de l'Energie, de l'Eau et des Mines (MEEM).

Informé et orienté les jeunes vers les métiers de l'énergie et de l'agriculture au Bénin. C'est l'objectif des journées d'information et d'orientation organisées au profit des élèves, étudiants et nouveaux bacheliers. Cette initiative des projets ProFop et EnDev de la GIZ en partenariat avec le gouvernement du Bénin et soutenue par la Coopération Allemande et l'Union Européenne cible plusieurs communes dont Abomey-Calavi. Face aux jeunes ayant fait massivement le déplacement dans les locaux de l'Ecole Supérieure des Métiers d'Energies Renouvelables (ESMER), Hypolite Hounnou a souligné l'importance pour la jeunesse de se tourner vers les métiers d'avenir, notamment dans le domaine des énergies renouvelables et de l'agriculture. Le directeur des Etudes de ESMER a aussi exprimé sa gratitude envers la GIZ pour son soutien continu dans l'orientation des jeunes vers des formations techniques.

Le Représentant de la directrice des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle, Messe Bienvenu Ange a relevé que l'enseignement général ne répond plus aux besoins du marché de l'emploi. « Nous sommes tenus désormais de faire tout notre possible pour orienter nos jeunes frères et sœurs vers les métiers d'avenir (...). Il nous faut aujourd'hui nous orienter vers ces métiers qui rendent indépendants », a affirmé Messe Bienvenu Ange.

D'ici 2030, le gouvernement béninois souhaite porter à 70 %, la proportion d'apprenants dans l'enseignement et la formation technique et professionnelle. Procédant à l'ouverture de la séance, la représentante du ministre de l'Energie, de l'Eau et des Mines Anne-Marie Gnancadja, épouse Bonou a souligné que la tournée nationale vise à contribuer aux nombreux efforts du gouvernement dans l'orientation vers les formations techniques. Elle a encouragé les jeunes, en particulier les femmes à s'investir dans ces domaines prometteurs.

Des formations alignées sur les besoins du marché

Au cours de la séance, les professionnels du secteur ont partagé leurs expériences avec les jeunes apprenants. Selon Abraham Alamou, conseiller technique genre à la GIZ, une bonne orientation permet d'avoir accès à des carrières prometteuses, d'adapter ses compétences aux besoins du marché.

Le Conseiller technique ProFop/GIZ, Thierry Bankolé a présenté aux participants les carrières dans les secteurs des énergies renouvelables et de l'agriculture. Il s'agit entre autres des métiers d'installateur et maintenancier des systèmes solaires photovoltaïque, technico-commercial des équipements d'énergies renouvelables, installateur et maintenancier de systèmes d'irrigation, installateur et maintenancier des systèmes de séchage et d'incubateur solaire. Sans oublier les métiers de maintenancier des équipements agricoles, producteur de biocombustible solides, installateur et maintenancier de biodigesteur et producteur de compost amélioré, transformateur de fruits et légumes, producteur de plants fruitiers, producteur de cultures maraichères et apiculteur. A en croire Thierry Bankolé, ce sont des formations en alternance (théorie et pratique en entreprise) d'une durée maximale de deux (2) ans. Elles sont accessibles à tous les jeunes. « Le gouvernement béninois fait déjà des investissements énormes. Des compétences sont donc nécessaires pour répondre aux besoins dans ces domaines. Avec ces formations, dès que vous finissez, vous rentrez dans la vie professionnelle », a ajouté le conseiller technique ProFop/GIZ. A l'issue de la séance, les participants ont reçu des documents relatifs aux établissements offrant ces formations. Ils ont aussi eu l'occasion de visiter le champ solaire photovoltaïque de l'ESMER.

Dans le cadre de la tournée débutée le 17 septembre, les délégations des ministères et des projets ProFop et EnDev de la GIZ se sont rendues aux CEG 1 et CEG 2 de Djougou, CEG 1 et CEG 2 de Natitingou, au Lycée Mathieu Bouké et au CEG 1 Hubert MAGA de Parakou. Les communes de Sô-Ava, Djougou et Allada sont également ciblées pour cette séance de sensibilisation et d'orientation sur les métiers d'avenir dans les secteurs de l'énergie et de l'agriculture.

**LULI DAY'S****Le grand jour approche avec une prestation séraphique et angélique**

(Madame la Marraine Vioutou Estelle AKPLOGAN confirme que les derniers préparatifs sont finalisés)

La célébration tant attendue des LULI DAY'S débute ce samedi 28 septembre 2024 à Porto-Novo, avec une série de prestations de deux jours qui promettent de marquer les esprits. Placé sous le patronage du parrain Me Adrien HOUNG-BEDJI et de la marraine Vioutou Estelle AKPLOGAN, l'événement s'apprête à accueillir chorales, artistes et groupes musicaux d'envergure nationale et internationale.

Comme annoncé dans nos précédentes publications, c'est le siège de l'Union Progressiste Le Renouveau (UP-R) à Porto-Novo qui servira de cadre à cette manifestation culturelle. Des chorales venues de tout le Bénin, ainsi que d'autres pays de la sous-région, convergeront vers ce lieu emblématique pour offrir des performances d'une grande intensité artistique. L'entrée sera libre et gratuite, une occasion unique pour le public de vivre un moment de communion musicale exceptionnel.

Selon les dernières informations recueillies par la cellule de communication de la Chorale Elbethel d'Avakpa-Centre de Porto-Novo, les préparatifs battent leur plein. Un dispositif de sécurité rigoureux est mis en place pour assurer la quiétude des spectateurs et des artistes. Les chorales sont déjà prêtes à répéter leurs derniers programmes avant les présentations.

LULI DAY'S s'annonce d'ores et déjà comme un événement de grande envergure, promettant de faire résonner les chants sacrés dans les contrées de l'IRE AKARY.

**SUSPENSION DE LA FORMATION DES AGENTS DE LA POLICE MUNICIPALE****Le gouvernement met fin aux désordres en cours**

À la faveur d'un communiqué du Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique en date d'hier, il est porté à la connaissance des candidats retenus au terme du concours pour la Police municipale que le processus de leur mise en formation initialement prévu pour démarrer le vendredi 27 septembre 2024, est suspendu.



POUR MIEUX COMPRENDRE LES ACTIVITÉS DU PROGRAMME "CASH PLUS CARE" ET DES AUTRES INTERVENTIONS DE L'UNICEF

Une délégation de députés et de cadres parlementaires appuyés par l'UNICEF en mission dans l'Atacora-Donga

Du 24 au 27 septembre 2024, une délégation de députés, de cadres parlementaires accompagnés de cadres de l'Unicef séjournent dans le Nord plus précisément dans l'Atacora/ Donga pour y constater de visu les activités du programme "Cash Plus Care" et celles des autres interventions de l'Unicef dans le Nord Bénin. En prélude à cette mission, la salle de conférence de la préfecture de la Donga a abrité une séance de debriefing ce mardi.

Étaient présents à cette séance, Jacques Rolland AMADOU, préfet de la Donga, les députés Alassane SABI et Djamilatou SABI MOHAMED, Aude RIGOT, Représentante adjointe de l'Unicef au Bénin, Dr Ismael Éric Landry PARAÏSO, chef de bureau de Zone Unicef Kantaborifa Natitingou, les cadres du Parlement et de l'Unicef.

C'est Issaka MOUSSA YAYA, secrétaire général de la Préfecture de la Donga qui a pris en premier la parole pour inviter les délégations à se présenter. Après quoi, Aude RIGOT, Représentante adjointe de l'Unicef au Bénin a informé sur les objectifs de la mission. Pour elle, cette mission vise à mieux comprendre les activités du programme "Cash Plus Care" et les activités de l'Unicef dans le Nord du Bénin afin de soutenir la pérennisation de ces interventions à travers le plaidoyer pour la mobilisation des ressources domestiques, au regard de leur impact.

À son tour, l'he Alassane SABI a remercié ses collègues députés pour leur présence et l'Unicef pour son appui constant. Ses remerciements sont allés également à l'endroit des cadres parlementaires. Se prononçant sur la mission, le porte parole des députés est revenu sur l'impact des actions de l'Unicef dans le Nord. "Les questions de violation des droits des enfants sont préoccupantes dans les départements du Nord plus précisément dans l'Atacora/Donga. C'est pourquoi je salue l'Unicef pour ses actions notamment le maintien à l'école des filles.", a-t-il laissé entendre avant de souhaiter la poursuite et le renforcement de cet appui.

Enfin dans son mot, Jacques Rolland AMADOU, préfet de la Donga, a souhaité la bienvenue dans la Donga à ses hôtes. "Je voudrais me rejouir de votre présence dans mon département. Ma joie est grande car les questions pour lesquelles vous êtes là, touchent vraiment les



populations.", a-t-il martelé avant d'inviter les uns et les autres à encourager l'Unicef à faire davantage au profit des populations. Par ailleurs, il a levé un coin de voile sur les actions de l'Unicef dans la Donga notamment sur les chantiers de la scolarisation des filles, de la lutte contre le mariage des enfants à travers la réduction de la pauvreté et le maintien des filles à l'école, de la numérisation des supports de cours, de la promotion de l'éducation des jeunes filles...etc.

Il faut dire que pour cette mission, deux équipes sont constituées pour faire le tour des communes de Djougou, de Natitingou et de Copargo.

Le «Cash Plus Care» à la loupe

Le "Cash Plus Care" est un programme qui vise à mettre fin au mariage des enfants à travers la réduction de la pauvreté et l'élimination des normes sociales qui perpétuent le mariage des enfants et faciliter le maintien des filles à l'école. Ce programme comprend deux volets. Il s'agit d'un volet de transfert monétaire (Cash Transfer) et d'un volet de service (Care). Le Cash Transfer répond à une des causes profondes du mariage précoce qu'est la pauvreté et allège directement la charge financière des ménages pour l'inscription et le maintien des filles à l'école. (4000fr par mois et par filles de 9 à 15 ans via mobile money à la mère). Alors que le Care comprend la fourniture de services et traitement des facteurs culturels, sociaux et tabous qui perpétuent le mariage des enfants. Hermann OBINTI



ASSOCIATION "DIE VRIENDEN VAN ROULERS"

L'he Borgia N'BOUKE décroche d'assez de projets pour le Couffo

L'élu parlementaire Borgia Santos Tawes N'BOUKE noue de nouveaux partenariats pour le bien être de sa communauté.

Le Président Borgia Santos Tawes N'BOUKE et ses partenaires font des bilans et lancent des perspectives en BELGIQUE.

Toujours soucieux du développement et du bien-être des communautés, l'Honorable N'BOUKE Borgia, Président de l'association DIE VRIENDEN VAN ROULERS, et ses partenaires de l'association DOGBO-DOGBO, basée en Belgique, ont récemment fait le bilan de leur collaboration et signé de nouveaux accords.

Au cours de plusieurs jours de rencontre à Staden et Roulers, les deux associations ont présenté les résultats de leurs années de collaboration et discuté de nouveaux projets dans les domaines de l'artisanat, de l'agriculture, de la santé et du sport. Ces échanges ont également permis l'émergence de nouveaux partenaires prêts à soutenir l'association DIE VRIENDEN VAN ROULERS dans ses efforts pour impacter les communautés de Dogbo, du Couffo et du Bénin.

Les discussions ont abouti à la validation de projets pour les années à venir, touchant divers secteurs tels que l'agriculture, l'élevage, l'artisanat, le sport, la formation professionnelle et la santé. Monsieur Henk Kindt, Président de DOGBO-DOGBO, a exprimé son engagement envers DIE VRIENDEN VAN ROULERS, saluant la mise en œuvre efficace des projets antérieurs et la détermination de ses membres à poursuivre le partenariat.

De nouveaux accords ont été signés, notamment concernant l'octroi d'équipements sanitaires et sportifs destinés à renforcer l'impact des actions



menées au sein des centres de santé et des groupes de jeunes dans les communes du Couffo et du Bénin.

La participation active de Monsieur Kris Declercq, Maire de Roulers, a également été notable. Il a pris des engagements pour soutenir les deux associations et a souligné les efforts et résultats obtenus au cours des années précédentes. Convaincu de leur crédibilité, il a affirmé sa disponibilité à soutenir leurs projets futurs sans hésitation. Ce partenariat prometteur entre DIE VRIENDEN VAN ROULERS et DOGBO-DOGBO marque une étape importante pour le développement durable et le bien-être des communautés qu'ils servent.

Au delà, du rôle législateur l'élu parlementaire vient de prouver son engagement à travers une collaboration internationale pour le développement social et économique pour impacter des régions moins favorisées.

N'dé Clébert TOGNIGBAN



SANTÉ - AVIS DE RECRUTEMENT

L'ANSSP recrute un Directeur de l'Administration et des Finances

Dans le cadre du renforcement de sa capacité opérationnelle, l'Agence Nationale des Soins de Santé Primaires (ANSSP) sous tutelle du Ministère de la Santé du Bénin, lance un appel à candidature au poste de :
- Directeur de l'Administration et des Finances (DAF)

Date limite de dépôt des dossiers : 03 Octobre 2024 à 17h
Lire l'avis de recrutement ci-joint signé par le DG/ANSSP M. Blaise GUEZO-MEVO

AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le cadre du renforcement de sa capacité opérationnelle, l'Agence Nationale des Soins de Santé Primaires (ANSSP) sous tutelle du Ministère de la Santé lance un appel à candidature au poste de :
Directeur de l'Administration et des Finances (DAF).

- Lieu d'affectation : Cotonou
- Statut : Agent de l'Etat ou Contractuel de droit privé
- Date limite de dépôt des dossiers : 3 octobre 2024 à 17 heures

1. Attributions
Sous l'autorité du Directeur Général, le Directeur/la Directrice de l'Administration et des Finances a pour principales attributions de :

- gérer les ressources humaines ainsi que le patrimoine matériel et immatériel de l'Agence ;
- assurer l'élaboration, l'adoption, et l'exécution du budget de l'Agence ;
- assurer la tenue de la comptabilité générale et la comptabilité des matières ;
- assurer l'élaboration et l'adoption des états financiers et de tous autres rapports périodiques d'exécution financière du budget y compris l'exécution des ressources mises à disposition par les partenaires techniques et financiers ;
- participer à la mobilisation des ressources financières additionnelles et suivre leur utilisation ;
- préparer les sessions du Conseil d'administration ;
- prendre en charge et recouvrer les créances constatées par un contrat ou un marché public, un titre de propriété ou tout autre titre ou acte dont il assure la conservation ainsi que l'encaissement des droits au comptant et des recettes de toutes natures que l'Agence est habilitée à recevoir.

2. Profil du candidat

2.1 Formation :
Justifier d'une formation de niveau BAC+5 en Finances et comptabilité ou en Audit & Contrôle de gestion ou tout autre diplôme équivalent.

2.2 Expérience professionnelle :
Justifier d'au moins dix (10) ans d'expérience professionnelle dont 5 ans à un poste équivalent (avoir assumé la fonction de gestionnaire des ressources financières, matérielles et humaines).

2.3 Compétences techniques :

- Aptitudes conceptuelles et analytiques des données et des indicateurs relatifs à la gestion financière, comptable et des ressources humaines ;
- Bonne connaissance de la réglementation comptable, fiscale, juridique applicable aux entreprises publiques ;
- Connaissance avérée de l'administration publique et de son fonctionnement ;
- Bonne connaissance du système sanitaire du Bénin ;
- Fortes aptitudes de communication orale et écrite et capacité de conceptualisation ;

3. Bonne connaissance des outils de gestion, des activités et des résultats.

- Bonne capacité managériale ;
- Maîtrise de l'anglais est un atout
- Maîtrise du Pack Office avec une capacité de synthèse de préparation, de rapports et de présentations ;
- Bonne maîtrise du logiciel TOM2PRO ;
- Bonne connaissance du Système de Comptabilité des Entreprises à But Non Lucratif.

3. Durée
Contrat à durée déterminée de trois (03) ans renouvelables, si requis, assortie d'une période d'essai de trois (03) mois.

4. Eligibilité

- Être âgé (e) de 50 ans au plus au 31 décembre 2024 ;
- Être de nationalité béninoise ;
- Être titulaire du diplôme requis pour le poste.

5. Dossier de candidature
Les dossiers de candidature doivent impérativement contenir les pièces suivantes :

- Une lettre de motivation datée et signée ;
- Un curriculum vitae détaillé contenant les coordonnées d'au-moins deux (02) personnes référentes (dont un ancien supérieur hiérarchique) ;
- Une copie de la pièce d'identité ;
- Un certificat de nationalité ;
- Un extrait d'acte de naissance ou tout document tenant lieu ;
- Un extrait de casier judiciaire datant de moins de 03 mois ;
- Copies certifiées conformes du diplôme requis ;
- Copies certifiées conformes des attestations ou des certificats de travail.

6. Dépôt des dossiers
Les dossiers de candidature doivent être déposés sous pli fermé portant la mention **Recrutement du Directeur Administratif et Financier de l'Agence Nationale des Soins de Santé Primaires** au Secrétariat Administratif de l'Agence sise à Cotonou, dans l'enceinte du Ministère de la Santé, au plus tard à l'échéance sus indiquée.
NB : Tout dossier incomplet sera purement et simplement rejeté.

7. Mode de sélection
La sélection se fera en deux (02) étapes que sont :

- La présélection des candidats sur étude des dossiers ;
- L'entretien de sélection.

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour l'entretien de sélection.
L'Agence se réserve le droit de ne pas donner suite à cet avis de recrutement.

M. Blaise GUEZO-MEVO
Directeur Général

SANTÉ - AVIS DE RECRUTEMENT

La police démantèle un réseau de braqueurs à Klouékanmey, 02 pistolets récupérés

Le lundi 24 septembre dernier, la Police Républicaine, via le commissariat de Klouékanmey, a mis fin aux activités d'un réseau de braqueurs armés, spécialisés dans le vol de ruminants. Cinq membres de ce réseau ont été appréhendés lors d'une opération à Akouegbadja, dans l'arrondissement de Tchikpé. Au moment de leur arrestation, la police a récupéré deux pistolets de fabrication artisanale.

Cette intervention a été rendue possible grâce à la collaboration active du Chef d'arrondissement, des chefs de village, ainsi que du soutien déterminant de la population. Il convient de souligner que, pour garantir la sécurité de tous, la Police Républicaine encourage les citoyens à continuer de coopérer en fournissant des informations utiles.

Les individus arrêtés seront présentés devant le procureur dans les jours à venir. Quant aux autres membres du réseau, actuellement en fuite, ils sont activement recherchés.

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

Séjour d'une délégation de la Mairie de Porto-Novo à Cergy-Pontoise et Lyon

Dans le cadre de la coopération décentralisée entre Porto-Novo, l'Agglomération de Cergy-Pontoise et la Métropole de Lyon, une délégation de la Capitale du Bénin a séjourné, du 16 au 23 septembre 2024, dans les deux villes françaises.

Cette délégation ayant à sa tête le Maire Charlemagne N. YANKOTY, et composée des élus et cadres dont la Secrétaire Exécutive, a lors de son séjour participé à des réunions et rencontré des élus et des personnalités.

La mission en terre française a permis d'évoquer des sujets d'intérêt commun. Plusieurs séances de travail ont été tenues.

Dans ce sens, on peut citer :

- La rencontre avec les élus de la Métropole de Lyon ;
- La rencontre avec la présidente et l'équipe technique de Urba Lyon ;
- La rencontre avec le Président et des élus de la CACP qui a permis de faire la revue des projets en cours et de dégager des perspectives pour l'avenir de la coopération entre Porto-Novo et ce territoire.

Cette mission à Cergy-Pontoise et à Lyon a permis d'acter :

- le principe de la signature du renouvellement de la Convention entre Cergy Pontoise, la Métropole de Lyon et Porto-Novo ;
- le principe de la rénovation de certaines places (03) dont le financement s'élève à un montant de 332 200 €, soit environ 218 millions CFA. Ce projet sera exécuté par le centre Ouadada ;
- le financement de la seconde phase du projet « Porto-Novo, Ville Verte (PNVV) » ;
- l'appui à l'aménagement de la berge lagunaire ;

Au delà de ces acquis, d'autres actions sont prévues. Il s'agit de :

- l'organisation d'un atelier de réflexion sur le verdissement et le développement du tourisme dans la ville de Porto-Novo ;
- la venue prochaine courant janvier 2025 du Président de la CACP à Porto-Novo accompagné d'une forte délégation d'élus et de cadres techniques.

Au total, ce voyage en France du Maire Charlemagne N. YANKOTY et de sa suite apporte, à n'en point douter, un nouvel élan à la coopération décentralisée entre la ville de Porto-Novo et ses partenaires privilégiés que sont l'agglomération de Cergy-Pontoise et la Métropole de Lyon.



INTERPELLATION DU GOUVERNEMENT

Des députés préoccupés par le lieu de détention des deux ravisseurs de Steve Amoussou

Par une série de quatre (4) questions, des députés ont interpellé le gouvernement notamment sur la précision de la prison où deux des ravisseurs de Steve Amoussou, condamnés à vingt quatre (24) mois dont douze (12) fermes, purgent leurs peines.

L'affaire Steve Amoussou continue d'alimenter les débats. En attendant le procès fixé pour se tenir le 7 octobre prochain, ce sont des précisions sur son procès devant la Cour de Répression des Infractions Économiques et du Terrorisme qui préoccupent certains députés, notamment du parti politique Les Démocrates. Ceci, en vertu des dispositions du Règlement Intérieur de l'Assemblée Nationale, en son article 110 et ses différents alinéas.

En effet, à travers une série de quatre questions au gouvernement déposées ce lundi 23 septembre 2024 au secrétariat du Président de l'Assemblée Nationale, le député Woroukouhou Habibou et ses collègues demandent au gouvernement certains éclaircissements tels que la précision sur la prison où Jimmy Gandaho et Géraud Gbaguidi purgent leur peine de condamnation de douze (12) mois fermes. Qu'il vous souvienne, au cours d'un procès tenu le 02 septembre dernier, ces deux ravisseurs de Steve Amoussou ont été condamnés chacun à 24 mois de prison dont 12 mois fermes. La CRIET les a aussi condamnés à verser une amende cinq millions (5 000 000) de francs Cfa de dommages et intérêts à Steve Amoussou, enlevé à Lomé, au Togo, dans la nuit du 12 août 2024.

Ci-dessous les quatre questions posées au gouvernement :

- 1- Qu'est-ce qui justifie cette précipitation dans le jugement des ravisseurs de Steve Amoussou ?
- 2- Que fait la justice pour retrouver et punir les deux autres ravisseurs cités dans cette affaire ?
- 3- Le verdict de ce procès met-il fin à l'action judiciaire ouverte par les juridictions togolaises ?
- 4- De quelle prison du Bénin les sieurs Jimmy Gandaho et Géraud Gbaguidi sont-ils pensionnaires ?





GUEST HOUSE FENOÙ

Appartements & Chambres meublés
📞 98 90 46 40



ELONA HOUSE

Salle de fête et de conférence à Porto-Novo

📞 98 90 46 40

APPARTEMENTS MEUBLÉS À PORTO-NOVO «FENOÙ GUEST HOUSE»

SALLE DE FÊTE ET DE CONFÉRENCE «ELONA HOUSE» À PORTO-NOVO



**Porto-Novo, Djassin
Houinvié - Dowa - Tokpota**



+229 95534395 / 55500707



+229 98904640 / 55499999